



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



PROJET
**« Amélioration de la gouvernance régionale des pêches en
Afrique de l'Ouest (PESCAO) »**

Recrutement du Comptable du projet

TERMES DE REFERENCE

Lieu d'affectation :	Dakar, SENEGAL
Langue de travail :	Français
Date de prise de service souhaitée :	Juillet 2018
Duré du contrat :	2 ans avec possibilité de renouvellement

Contexte:

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) est un organisme intergouvernemental créé par voie de convention le 29 mars 1985 telle qu'amendée les 14 juillet 1993 et 18 mai 2017. La CSRP regroupe sept (07) Etats membres que sont le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone et son siège est basé à Dakar (Sénégal).

La CSRP a pour objectifs « *l'harmonisation à long terme les politiques des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et le renforcement de leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives* » ; ce qui traduit parfaitement la volonté politique affirmée par les Etats membres d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région, au regard des opportunités offertes par le secteur de la pêche.

En effet, la contribution de la pêche au développement économique des Etats membres de la CSRP est sous-optimale et la gestion actuelle des pêches dans la sous-région menace la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la biodiversité marine. Cette situation est la combinaison de plusieurs facteurs à l'instar de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dont l'importance ne fléchit pas malgré les nombreuses initiatives pour éradiquer le phénomène.

Les principaux problèmes rencontrés dans le cadre de la lutte contre la pêche INN, tant au

niveau national qu'à l'échelle sous régionale, sont liés, entre autres, à (i) l'absence de bases de données fiables sur les indicateurs relatifs aux infractions et sanctions y afférentes, (ii) au déficit dans la formation du personnel impliqué dans les activités SCS, (iii) la faiblesse des moyens et d'équipements de détection et de suivi des navires et (iv) l'insuffisance du nombre d'opérations conjointes de surveillance des pêches.

Pour remédier aux difficultés suscitées, la CSRP a sollicité, à travers la CEDEAO, un appui de l'Union européenne pour le financement, dans le cadre du 11ème FED, d'un projet à caractère sous régional, de renforcement de la lutte contre la pêche INN, dénommé « projet PESCAO », dont l'objectif est de consolider et pérenniser les acquis des projets similaires déjà exécutés ou en cours d'exécution au niveau de la CSRP.

L'objectif global du projet PESCAO, dont la durée est de quatre (4) ans, est d'améliorer la contribution des ressources halieutiques au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre du démarrage du projet PESCAO, la CSRP envisage le recrutement d'un/une comptable.

Mission et Attributions

Sous l'autorité du Secrétaire Permanent et la supervision du Coordonnateur, le/la Comptable devra travailler en collaboration avec le Service financier et comptable de la CSRP. A cet effet, il/elle est chargé des tâches suivantes :

- tenir, au jour le jour, la comptabilité du projet ;
- préparer et produire des états financiers mensuels, en particulier les rapports de suivi financiers périodiques et les états financiers annuels du projet ;
- assurer de façon générale, la mise en œuvre adéquate du système de suivi financier, de la comptabilité dans le respect du Manuel des procédures administratives, financières et comptables ;
- élaborer la planification financière et la soumettre pour approbation ;
- faire fonctionner et tenir à jour les comptes de trésorerie du projet et les états de rapprochement bancaires ;
- organiser un système d'archivage et de classement des pièces comptables et des documents financiers du projet ;
- suivre et respecter les dispositions du Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables de la CSRP ;
- participer aux audits du projet ;
- collaborer avec le Chargé du Suivi-Evaluation du projet en vue de l'alimentation de la base de données pour les aspects financiers du projet ;

- apporter un appui financier dans d'autres tâches qui pourraient lui être demandées par le Secrétaire permanent et le Coordinateur du projet ;
- préparer les budgets annuels du projet et assurer le suivi de l'exécution du budget par des rapports de suivi budgétaires réguliers ;
- prendre part à la préparation des termes de référence des audits et arrêter les comptes du projet ;
- prendre les mesures nécessaires pour que les biens et services livrés aux dates précisées conformément aux dispositions des marchés soient entreposés en sûreté aux endroits prévus à cet effet.

Le/la Comptable devra travailler en étroite collaboration avec le personnel recruté dans le cadre du PESCAO et de la CSR.P.

Qualifications requises :

Le candidat doit avoir le profil suivant :

- être titulaire d'un Diplôme d'enseignement supérieur (minimum niveau BAC+3) en gestion, comptabilité, ou d'un BTS/DUT en comptabilité ou équivalent ;
- avoir une expérience de comptable dans un projet financé par l'Union Européenne ou un autre partenaire de développement serait un atout ;
- avoir au minimum cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire dans un projet, dans un programme, dans une administration publique ou privée ou dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable ;
- justifier une bonne connaissance des procédures de l'Union Européenne et/ou d'un partenaire technique et financier similaire ;
- avoir une connaissance et une maîtrise des logiciels de gestion financière et comptable des projets et programmes (EXCEL, SAARI, TOMPRO, ou équivalent) ;
- avoir l'aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et une capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- être disponible pour effectuer des missions de terrain dans les pays couverts par le projet ;
- avoir une parfaite maîtrise du Français tant à l'écrit qu'à l'oral;
- avoir une compétence en matière de planification et de suivi de procédures.

Durée de la mission

Le contrat de prestations de service du comptable sera d'une durée de deux (2) ans, avec une

possibilité de renouvellement pour une seconde période de deux (2) ans. Après une période probatoire de trois (3) mois durant laquelle ses performances seront soumises à une évaluation, le contrat du comptable sera étendu aux quatre (4) années du projet.

Le Comptable sera sélectionné en accord avec les dispositions du Manuel des Procédures administratives, comptables et financières de la Commission Sous Régionale des Pêches.

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation,
- Un CV détaillé prouvant leur aptitude à effectuer la mission (état civil, qualifications, expérience professionnelle, etc.) ;
- Une copie légalisée des diplômes et attestations de service fait.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par message électronique au plus tard le **mardi 12 juin 2018** à l'adresse électronique suivante : recrutcsrp.pescao2018@spsr.org.
Ou sous pli fermé portant la mention « COMPTABLE » à l'adresse du Secrétariat Permanent ci- après : CSRP, Allées Khalifa Ababacar Sy N° 5218 Sicap Liberté IV – Dakar.

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués aux entretiens prévus au Siège abritant le Secrétariat Permanent et la personne retenue devra être disponible en **début juillet 2018**.